

Questions orales

• (1450)

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il semble bien que l'on ne puisse pas gagner. Lorsqu'on écoute et que l'on fait des changements, on nous en tient rigueur.

Je comprends très bien que nous traversons une période difficile. Nous le savons. Nous l'avions prévu dans notre dernier budget. Nous devons en sortir le plus rapidement possible. Une partie de la solution devra venir de la force de notre économie et des sociétés exportatrices. Beaucoup de compagnies installées dans le Nord profiteront de cette taxe qui amènera la prospérité et des emplois.

Des voix: Bravo!

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances. Les vraies victimes de l'état de l'économie, ce sont les consommateurs et les petites entreprises. Les fiscalistes ont déclaré que la mise en oeuvre de la TPS provoquerait un désastre. Il y a entre 300 000 et 400 000 petites et moyennes entreprises qui ne se sont pas inscrites.

Devant tous les problèmes qui attendent les consommateurs et les petites et moyennes entreprises, et compte tenu de la certitude que les inconvénients de la taxe en annuleront tout avantage, comment le gouvernement peut-il, en toute conscience, aller de l'avant?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je répondrai à cette question avec plaisir. Je profite de l'occasion pour faire savoir au député que plus de 900 000 entreprises se sont inscrites.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: Nous recevons plus de 100 000 demandes d'inscription par semaine. Nous sommes en mesure d'en traiter jusqu'à 175 000 par semaine. Ajoutez à cela le sondage Deloitte & Touche, effectué il y a un maintenant un mois, qui révélait que plus de 80 p. 100 des détaillants étaient prêts pour l'entrée en vigueur de la taxe le 1^{er} janvier.

Je peux dire au député et à la Chambre que nous sommes prêts pour le 1^{er} janvier. Le monde des affaires sera prêt. Il peut compter sur les services fournis par

Revenu Canada. La taxe entrera en vigueur le 1^{er} janvier et sera profitable à tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, le ministre parle du nombre d'entreprises inscrites, mais les grands gagnants jusqu'à maintenant sont les plus grandes entreprises et le gouvernement.

Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, des études démontrent que les consommateurs et les petites et moyennes entreprises perdent confiance et estiment que le projet de loi ne les aidera en rien. Pourquoi le ministre ne s'occupe-t-il pas de ceux qui souffriront le plus?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, la taxe vise à aider ceux qui souffrent le plus.

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: C'est pourquoi nous procédons à cette étape de la réforme fiscale. La taxe les rendra plus compétitifs et plus productifs, ce qui stimulera la création d'emplois, accroîtra la productivité et améliorera l'économie canadienne.

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Les socialistes pourraient-ils rester tranquilles, afin que nous puissions au moins nous entendre?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je prie le ministre de conclure.

M. Jelinek: Monsieur le Président, le député a mentionné une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante déjà vieille de quelques mois, je crois même d'un an.

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Le sondage dont j'ai parlé a été fait par la maison Deloitte & Touche dans le secteur de la vente au détail qui compte 60 p. 100 de très petites entreprises.

Une voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Cette étude a conclu que 60 p. 100. . . Voulez-vous bien vous la fermer, Howard?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. le Président: La députée de Beaver River.